



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3769

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 3°**

objet : **Restructuration des réseaux humides - Galerie technique Servient - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3769**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Restructuration des réseaux humides - Galerie technique Servient - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La galerie technique Servient dessert le centre commercial de la Part-Dieu en électricité, eau, assainissement, télécom, chauffage et climatisation. Elle assure également sa défense incendie via le réseau d'eau potable.

Cet ouvrage majeur, qui date des années 1970, est utilisé pour mailler les différents réseaux entre les axes Vivier Merle à l'est et Garibaldi à l'ouest.

II - Description du projet

La galerie Servient est fortement dégradée :

- le revêtement d'étanchéité interne est en lambeau ce qui, combiné au réseau de chaleur, engendre une corrosion accélérée des éléments métalliques,
- le réseau d'eau potable, qui assure la défense incendie, est vétuste et fragile,
- les réseaux de chauffage urbain (chauffage et climatisation) sont en partie amiantés,
- enfin des éléments de charpente métallique qui supportent la voirie sont fortement corrodés.

Compte tenu de ces éléments, la direction adjointe de l'eau de la Métropole de Lyon a programmé sa réhabilitation sur la période décembre 2018 - août 2019.

Ces travaux de réhabilitation mobilisent plusieurs intervenants : la Métropole, Enedis et Dalkia.

Le montant des travaux de réhabilitation de la galerie technique sont estimés à 1 272 000 € TTC pour le génie civil et l'étanchéité.

III - Difficultés rencontrées

Un sinistre survenu lors de l'exécution des travaux, engendre des coûts supplémentaires estimés à 77 000 € TTC. Lors de la préparation de cette opération, l'entreprise GCC, en charge des travaux voisins de fondation de l'extension du centre commercial de la Part-Dieu, a provoqué l'éclatement de la paroi de la galerie, sur un mètre de large et toute la hauteur de la galerie (2 m environ). De plus, une quantité importante de bentonite et de coulis de béton a été déversée dans la galerie.

Ce sinistre n'engage pas directement la stabilité de l'ouvrage. En revanche, l'étanchéité de la galerie est rompue et le risque d'une inondation de l'ouvrage en cas de remontée de la nappe phréatique est réel.

En conséquence, les fonctionnalités de la galerie et, notamment, la desserte du centre commercial de la Part-Dieu en fluide et énergie, sont menacées.

Face aux enjeux, il est nécessaire d'engager la remise en état la galerie dès les constats d'huissiers et d'expertises du sinistre réalisés, sans attendre les résultats du litige opposant la Métropole à l'entreprise GCC et Unibail (maître d'ouvrage de l'extension du centre commercial de la Part-Dieu).

Ces travaux comprennent :

- la reprise du voile béton,
- la reprise du revêtement d'étanchéité interne,
- le curage de la bentonite et le nettoyage de la galerie et de ses réseaux.

Le montant des travaux supplémentaires est estimé à 77 000 € TTC.

IV - Coût financier

Le nouveau coût global du projet sur le budget principal se décompose comme suit :

	Coût total du budget principal : 1 349 000 € TTC	
montant total déjà individualisé (le cas échéant) :	1 272 000 € TTC	
solde disponible (le cas échéant) :	0 € HT	
montant à individualiser :	77 000 € TTC	travaux
recettes à individualiser :	0 €	

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de restructuration des réseaux humides de la galerie technique rue Servient à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P06 - Aménagements urbains, pour un montant de 77 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, en 2019, sur l'opération n° 0P06O5308.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 349 000 € TTC en dépenses en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 1 272 000 € HT à partir de l'autorisation de programme travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.